**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée ordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 13 juillet 2010 à 19:30 heures.

#### <u>PRÉSENTS</u>

Madame Manon Trudel, mairesse

Monsieur Yves Charlebois, conseiller Madame Penny Boulianne, conseillère Madame Marlène Lapointe, conseillère Madame Isabel Boulay, conseillère Madame Valerie Kirkman, conseillère

#### **AUSSI PRÉSENT**

Madame Ginette Roy, directrice générale

#### **ABSENT**

Monsieur André Lavigne, conseiller

\*

#### 2010-07-179 <u>OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne APPUYÉ par monsieur Yves Charlebois

et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la session ordinaire du conseil du 13 juillet 2010 à 19:30 heures.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **MOT DE LA MAIRESSE**

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à madame Ginette Roy nouvellement nommée à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité.

Madame la Mairesse dit au revoir à madame la conseillère Isabel Boulay qui quitte l'assemblée à 19h32 après avoir remis sa démission qui prendra effet le 14 juillet 2010.

#### 2010-07-180 <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman APPUYÉ par madame Penny Boulianne

et RÉSOLU

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Item	OUVERTURE DE LA SESSION	OPENING OF THE AGENDA	
Assemblée ordinaire du 13 juillet 2010			
ORDRE DU JOUR PRÉLIMINAIRE – AGENDA			

2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	ADOPTION OF THE AGENDA
3	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL	ADOPTION OF THE MINUTE
4	PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTIONS PERIOD OF ITEMS NOT ON THE AGENDA
5	AFFAIRES DU CONSEIL	COUNCIL'S AFFAIRS
5.1	Amendement de la résolution 2010-04- 124 entente intermunicipale entre ville de l'île-Perrot et Terrasse-Vaudreuil – projet de subdivision du lot 1577930	Amendment of Resolution 2010-04-124 agreement between city of Île-Perrot and Terrasse-Vaudreuil – subdivision project of lot 1577930
5.2	Amendement de la résolution 2010-04- 126 circulation et espace de débarquement des autobus de l'AMT sur le territoire de la municipalité	Amendment of Resolution 2010-04-126 traffic and landing area of the amt bus on municipality territory
5.3	Nomination du Maire suppléant Nomination of suppleant N	
5.4	Programme Emploi d'été Canada 2011 Federal Canada Summer Jobs 20 Program	
5.5	Résolution d'appuie – Désignation toponymique commémorative du Pont Serge Marcil	Resolution supports -Memorial designation of Serge Marcil Bridge
5.6	Amendement de la résolution 2010-04- 138 autorisation de paiement des sommes dues relatif à l'entente de règlement hors cour  Amendment of Resolution 2010- out of court settlement payn authorization	
6	DIRECTION GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION	GENERAL MANAGEMENT AND ADMINISTRATION
7	GREFFE	SECRETARIAL AFFAIRS
7.1	Signature de l'acte de vente – lot 4 611 775	Bill of sale signature - Lot 4611775
7.2	Dépôt de l'État de la situation financière du régime de retraite des employés municipaux	Deposit of the Financial statement of the pension plan of the municipal employees
7.3	Nomination d'un représentant - Régie de l'eau de l'Île-Perrot	Representative nomination – Île-Perrot Board of water
8	TRÉSORERIE	TREASURER'S AFFAIRS
8.1	Comptes à payer et déjà payés au 30 juin 2010	Accounts paid and payable for June 30, 2010
8.2	Dépôt du rapport comparatif sur les revenus et les dépenses au 30 juin 2010	Incomes and expenses comparative report deposit on June 30, 2010
8.3	Transferts budgétaires	Budgetary transfers
9	RESSOURCES HUMAINES	HUMAN RESOURCES AFFAIRS
10	COMMUNICATION	COMMUNICATION
11	INFORMATIQUE ET GÉOMATIQUE	SYSTEMS AND GEOMATIC
12	ACTIONS COMMUNAUTAIRES	SOCIAL AFFAIRS
13	SÉCURITÉ PUBLIQUE	POLICE AND FIRE DEPARTMENT
13.1	Dépôt du rapport du service incendie	Fire Department deposit report
13.2	Amendement de la résolution numéro 2010-04-139 approbation des salaires des pompiers volontaires 2010	Amendment of Resolution 2010-04-139 voluntary firefighters 2010 salary approbation
13.3	Octroi d'un mandat - Surveillance de quartier	Granting of warrant – Neighbourhood surveillance
14	TRAVAUX PUBLICS	PUBLIC WORKS
14.1	Dépôt du rapport d'activités du service des Travaux-publics	Public Works Services activities report deposit
14.2	Octroi de contrat – Pavage	Awarding of contract - Paving

16	SERVICES TECHNIQUES	TECHNICAL SERVICES	
17	URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	URBANISM - INSPECTION AND PERMITS	
17.1	Dépôt des rapports d'activités du service des permis et inspection	Inspection and permits Services activities report deposit	
17.2	Dépôt du compte-rendu du Comité consultatif d'urbanisme	Urban planning advisory committee debriefing (report) deposit	
17.3	Adoption d'un projet de règlement numéro 572-1 modifiant le règlement de zonage numéro 572 concernant les dispositions relative à un abri d'auto temporaire	Regulation project number 572-1 adoption amending zoning regulation number 572 concerning temporary car shelter disposition	
17.4	Octroi de mandat Sotar Urbaniste-conseil  – Amendement au règlement de zonage pour la zone Pb-4	Sotar Urbaniste Conseil grant of mandate – Zoning regulation amendment for Pb-4 zone	
18	ENVIRONNEMENT	ENVIRONMENT	
19	LOISIRS ET CULTURE	RECREATIONAL AND CULTURAL AFFAIRS	
19.1	Dépôt des rapports de la fête des enfants et de la fête des bénévoles	Children's Day and Voluntary Workers evening deposit report	
19.2	Remboursements de frais pour le camp de jour et pour le service de garde	Day camp and Day care fee reimbursement	
20	AUTRES SUJETS	OTHER SUBJECTS	
21	PÉRIODE DE QUESTIONS – CITOYENS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTIONS PERIOD – CITIZENS – ON SUBJECTS ON THE AGENDA	
22	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	CLOSING OF MEETING	

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### 2010-07-181 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL</u>

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal suivant :

De l'assemblée ordinaire du 8 juin 2010 sans modification.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## <u>PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR</u>

# 2010-07-182 <u>AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2010-04-124 - ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE VILLE DE L'ÎLE-PERROT ET TERRASSE-VAUDREUIL – PROJET DE SUBDIVISION DU LOT 1577930</u>

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée du 13 avril 2010 a été adopté à l'assemblée du 11 mai 2010 sans modification;

ATTENDU QUE des modifications s'imposent afin d'être fidèle aux décisions qui ont été prises par le conseil municipal;

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'AMENDER la résolution numéro 2010-04-124 en ajoutant à la suite des considérants, le considérant suivant :

« Il serait opportun de prendre connaissance de tous les éléments entourant la demande de la Ville de l'Île-Perrot avant de prendre une décision. »

ADOPTÉE UNANIMEMENT

# 2010-07-183 <u>AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2010-04-126 - CIRCULATION ET ESPACE DE DÉBARQUEMENT DES AUTOBUS DE L'AMT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ</u>

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée du 13 avril 2010 a été adopté à l'assemblée du 11 mai 2010 sans modification;

ATTENDU QUE des modifications s'imposent afin d'être fidèle aux décisions qui ont été prises par le conseil municipal;

ATTENDU QUE Transport Soleil n'est pas concerné par cette résolution;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois APPUYÉ par madame Marlène Lapointe

et RÉSOLU

D'AMENDER la résolution numéro 2010-04-126 de la façon suivante :

En modifiant dans le titre les mots « DE L'AMT » par les mots « DU CIT LA PRESQU'ÎLE »;

En remplaçant au 5<sup>e</sup> CONSIDÉRANT les mots «de l'AMT » par les mots « du CIT La Presqu'Île »;

En abrogeant au premier paragraphe les mots et le symbole «, à Transport Soleil et à l'Agence métropolitaine de Transport »;

En abrogeant au dernier paragraphe les mots et le symbole « à Transport Soleil, ».

Une lettre d'excuse sera envoyée à Transport Soleil.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### 2010-07-184 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe APPUYÉ par madame Penny Boulianne

et RÉSOLU

DE NOMMER la conseillère Valerie Kirkman à titre de mairesse suppléante pour la période du 13 juillet 2010 au 9 novembre 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### 2010-07-185 PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

CONSIDÉRANT le nombre considérable de municipalités qui déposent une demande dans le cadre du Programme Emploi d'Été Canada afin d'obtenir une aide financière pour l'embauche d'étudiants et d'offrir à ces derniers des expériences de travail enrichissantes pendant la période estivale;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la population dans la région de Vaudreuil-Soulanges et par conséquent l'augmentation de la demande de services communautaires;

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman APPUYÉ par monsieur Yves Charlebois

et RÉSOLU

D'ADRESSER une demande au gouvernement du Canada, en l'occurrence la ministre des Ressources Humaines et du Développement des Compétences Canada, l'honorable Diane Finley, de bien vouloir augmenter le budget du Programme Emploi d'Été Canada pour la circonscription de Vaudreuil-Soulanges en fonction de ses besoins en 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 2010-07-186 <u>DÉSIGNATION TOPONYMIQUE COMMÉMORATIVE DU « PONT SERGE</u> MARCIL »

CONSIDÉRANT QUE monsieur Serge Marcil a beaucoup donné pour le Québec, et surtout pour la région de la Montérégie, en étant élu député de la circonscription de Beauharnois en 1985, puis celle de Salaberry-Soulanges en 1989;

CONSIDÉRANT QUE le projet de l'autoroute 30 a été un de ceux qu'il a piloté comme député provincial et fédéral;

CONSIDÉRANT l'implication politique et communautaire de monsieur Serge Marcil qui constitue un exemple pour la communauté montérégienne, nous lui rendrions un hommage en baptisant le futur pont de l'autoroute 30 reliant les circonscriptions de Beauharnois et de Soulanges en son nom;

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe APPUYÉ par monsieur Yves Charlebois

et RÉSOLU

D'APPUYER les membres du caucus libéral de la Montérégie, le député de Vaudreuil-Soulanges monsieur Yvon Marcoux, Vice-président de la Commission de l'administration publique, auprès de la Commission de toponymie du Québec pour nommer le futur pont de l'autoroute 30 qui enjambera le fleuve Saint-Laurent en reliant la municipalité de Les Cèdres à celle de Salaberry-de-Valleyfield, le « Pont Serge Marcil ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

# 2010-07-187 <u>AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION 2010-04-138 AUTORISATION DE PAIEMENT DES SOMMES DUES RELATIF À L'ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR</u>

ATTENDU QUE le notaire mandaté pour préparer l'acte de vente est M<sup>e</sup> Jimmy Di Nello;

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe APPUYÉ par monsieur Yves Charlebois

et RÉSOLU

D'AMENDER la résolution numéro 2010-04-138 Autorisation de paiement des sommes dues relatif à l'entente de règlement hors cour en changeant le notaire « Me Michèle Dubreuil in trust » pour « M<sup>e</sup> Jimmy Di Nello, notaire en fidéicommis ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### 2010-07-188 <u>ACTE DE VENTE – AUTORISATION SIGNATURE</u>

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe APPUYÉ par monsieur Yves Charlebois

et RÉSOLU

D'AUTORISER la vente à madame Cathy Langford et monsieur Ghali Migali du terrain connu et désigné au cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, comme étant le lot numéro 4 611 775 et ayant une superficie de 330,80 mètres carrés, et ce, conformément aux termes et conditions prévus à l'acte de vente intervenu entre les parties.

D'AUTORISER madame Manon Trudel, mairesse et madame Ginette Roy, directrice générale, à signer au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil l'acte de vente se rapportant au lot ci-haut mentionné;

DE DÉPOSER le montant de la vente dans le fonds de parc de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil n'assume aucun paiement de taxes relié à cette transaction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### <u>DÉPÔT DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX</u>

La directrice générale dépose l'état de la situation financière du régime de retraite des employés municipaux pour l'année 2009.

#### 2010-07-189 <u>NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-</u> PERROT

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2009-11-220 NOMINATION DES MEMBRES DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET REPRÉSENTANTS, nommant madame Isabel Boulay représentante à la Régie de l'eau de l'Île-Perrot;

CONSIDÉRANT la démission de madame Isabel Boulay au poste de conseillère municipal à partir du 14 juillet 2010;

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne APPUYÉ par madame Marlène Lapointe

Et RÉSOLU

DE NOMMER la conseillère madame Valerie Kirkman comme représentante à la Régie de l'eau de l'Île-Perrot.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### 2010-07-190 <u>COMPTES À PAYER OU DÉJÀ PAYÉS AU 30 JUIN 2010</u>

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes déjà payés au 30 juin 2010 pour un montant de

149 607.23\$

D'APPROUVER les comptes déjà payés (internet) au 30 juin 2010 pour un montant de

49 293.54\$

CHÈQUES ANNULÉS

(33 000 \$)

#### **POUR UN TOTAL DE**

*165 900.77\$* 

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, certifie qu'il y a des fonds au budget global 2010 pour effectuer le montant des dépenses déposées ci haut.

Ginette Roy Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### <u>DÉPOT DU RAPPORT COMPARATIF SUR LES REVENUS ET LES</u> DÉPENSES AU 30 JUIN 2010

Madame Ginette Roy, directrice générale dépose un rapport comparatif sur les revenus et les dépenses au 30 juin 2010.

Des transferts budgétaires seront déposés à l'assemblée du mois d'août 2010 pour corriger les dépassements des postes budgétaires et ce afin de respecter les prévisions budgétaires globales.

#### 2010-07-191 <u>TRANSFERTS BUDGÉTAIRES</u>

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'EFFECTUER les transferts budgétaires suivants :

Du code 02-130-00-141-10	GESTION FINANCIÈRE – Salaire régulier	(3 000,00\$)	
Du code 02-130-00-141-20	GESTION FINANCIÈRE- Salaire occasionnel	<u>( 6 000,00\$ )</u>	
Au code 02-130-00-414-00	GESTION FINANCIÈRE - Administration &	9 000,00\$	
	<u>Informatique</u>		
Justification : Afin de pourvoir aux dépenses de services professionnels pour le remplacement du			
directeur général			

#### DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE INCENDIE

#### 2010-07-192 OCTROI D'UN MANDAT DE SURVEILLANCE DE QUARTIER

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'OCTROYER à l'Association des pompiers le mandat de surveillance de quartier pour la période du 14 juillet au 6 septembre 2010 au montant ne dépassant pas 4500\$ tel que prévu aux prévisions budgétaires. Un rapport de surveillance doit être déposé mensuellement au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## 2010-07-193 <u>AMENDER LA RESOLUTION NUMERO 2010-04-139 APPROBATION DES SALAIRES DES POMPIERS VOLONTAIRES 2010</u>

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'AMENDER la résolution numéro 2010-04-139 Approbation des salaires des pompiers volontaires 2010 afin d'y ajouter le frais suivants :

Frais de représentation pour les réunions d'entraide à la MRC :

- 150\$ par réunion pour le Directeur des incendies
- 130\$ pour un officier

Les frais pour un officier de garde et le frais de représentation sont payables à l'Association des pompiers volontaires de Terrasse-Vaudreuil.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### <u>DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS</u>

## 2010-07-194 OCTROI DE CONTRAT POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE PAVAGE DES RUES « RESURFAÇAGE 2010 »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation écrite à 4 entreprises de pavage;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 3 soumissions;

CONSIDÉRANT QUE Les pavages Théoret inc. est le plus bas soumissionnaire, soit 15.19\$ taxes comprise le prix unitaire le mètre carré;

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe APPUYÉ par madame Penny Boulianne

et RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat pour l'exécution de travaux de pavage des rues « resurfaçage 2010 » aux endroits indiqués sur la liste fournie par la Municipalité à Les pavages Théorêt inc. pour un montant ne dépassant 30 000\$ le tout tel que prévu aux prévisions budgétaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### <u>DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DU SERVICE DES PERMIS ET</u> INSPECTIONS

## <u>DÉPÔT DU COMPTE-RENDU DU 18 MAI 2010 DU COMITÉ CONSULTATIF</u> <u>D'URBANISME</u>

# 2010-07-195 <u>ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 572-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 CONCERNANT LES DISPOSITIONS RELATIVES À UN ABRI D'AUTO TEMPORAIRE</u>

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil a adopté

le règlement de zonage numéro 572;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil juge

approprié de modifier le Règlement de zonage numéro 572 concernant les dispositions relatives à un abri d'auto

temporaire;

ATTENDU la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q.,c.A-19.1);

ATTENDU QU' un AVIS DE MOTION pour la présentation du présent

règlement a été donné le 8 juin 2010;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois APPUYÉ par madame Marlène Lapointe

QUE le conseil municipal de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil décrète et statue comme suit :

#### ARTICLE 1

Le règlement de zonage numéro 572 est modifié à son article 501, à l'alinéa c) pour être remplacé par le texte suivant :

« c) Un abri d'auto temporaire durant la période comprise entre le 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. L'abri doit obligatoirement être fait d'une charpente métallique tubulaire fabriquée industriellement, de couleur uniforme, sans tâche et sans perforation. La distance entre cet abri et la bordure de la voie de circulation ne doit pas être inférieure à 3 mètres et une marge latérale minimale de 1 mètre doit être respectée. Un maximum de 2 abris d'auto temporaire simple par unité de logement ou 1 abri d'auto temporaire double par logement sont autorisés. »

#### ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Un vote est demandé par madame Marlène Lapointe, madame la Mairesse accueille cette demande et demande le vote :

Votes pour:

Monsieur Yves Charlebois Madame Penny Boulianne Madame Marlène Lapointe Madame Valerie Kirkman

Il est PAR CONSÉQUENT RÉSOLU D'ADOPTER cette résolution UNANIMEMENT.

Manon Trudel Ginette Roy, urbaniste, mba
Mairesse Directrice générale

#### 2010-07-196 <u>OCTROI D'UN CONTRAT À LA FIRME SOTAR URBANISTE-CONSEIL</u> <u>POUR AMENDER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois APPUYÉ par madame Marlène Lapointe

et RÉSOLU

D'OCTROYER à la firme Sotar Urbaniste-conseil le mandat d'amender le règlement de zonage selon l'offre de services déposé au montant de 425\$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

# <u>DÉPÔT DES RAPPORTS DE LA FÊTE DES ENFANTS ET DE LA FÊTE DES BÉNÉVOLES</u>

## 2010-07-197 <u>REMBOURSEMENT DES FRAIS POUR LE CAMP DE JOUR ET POUR LE SERVICE DE GARDE</u>

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu une demande de remboursement du camp de jour et une demande d'annulation du service de garde les 22 et 23 juin 2010, soit après la date limite pour rembourser une annulation d'inscription au camp de jour et au service de garde;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour le remboursement du 20 juin est un dimanche;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été faite avant le début du camp de jour et du service de garde;

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman APPUYÉ par madame Marlène Lapointe

et RÉSOLU

DE REMBOURSER exceptionnellement les frais aux deux demandeurs à raison de 50% des montants.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

#### <u>PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS</u> À L'ORDRE DU JOUR

#### 2010-07-198 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 13 JUILLET 2010</u>

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne APPUYÉ par madame Marlène Lapointe

et RÉSOLU DE LEVER l'assemblée du 13 juillet 2010 à 20:37 heures.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Ginette Roy
Directrice-générale